

Marseille, le 22 Février 2021

Assemblée Générale de Lyon 27 28 mars 2021 **Rapport du Trésorier Général**

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs associatifs,
Mesdames et Messieurs les Responsables des structures commerciales,
Mesdames et Messieurs, chers Licenciés,

La présentation des comptes annuels, temps fort de l'Assemblée Générale de notre fédération, revêt cette année un aspect particulier. Elle souligne la fin d'une mandature et de ma fonction de Trésorier Général de notre fédération. C'est avec courage, détermination et en totale transparence que j'ai eu l'honneur et le plaisir d'exercer cette fonction au sein de notre fédération depuis octobre 2008, dans le seul souci de l'intérêt collectif.

Nous avons ainsi connu par le passé des années fastes et des difficultés. Cette dernière restera à nos yeux la plus compliquée de toutes, le contexte sanitaire ajoutant aux difficultés internes. Pour autant, nous avons tenu nos engagements pris auprès de vous il y a maintenant 4 ans, lors de la dernière élection du comité directeur actuel.

L'exercice 2020, clos le 31 août 2020, avait débuté le 1^{er} septembre 2019. Ainsi, l'impact de la crise sanitaire actuellement en cours s'est fait ressentir de façon modérée sur l'exercice budgétaire concerné.

Nous avons la charge de traduire financièrement les actions menées par le comité directeur national et ordonnées par le Président. Nous avons tenu compte des actions initialement prévues et des ajustements auxquels le comité directeur a souhaité procéder dans le contexte de crise sanitaire entre mars et fin août sur cet exercice.

Les documents détaillés de l'exercice 2020 sont téléchargeables sur le site fédéral, notre rapport reprend en synthèse les points marquants de l'exercice.

Avant l'examen de notre compte de résultat, nous devons souligner les éléments suivants :

- L'évolution du nombre des licences : nous avons constaté une avance de 1 229 licences fin février 2020 par rapport à 2019. Fin juin, nous cumulons un retard de 7 539 licences, pour terminer le 31 août avec 7 534 licences de retard versus 2019.
- La tendance à l'érosion du nombre de nos certifications se confirmait fin février (- 1 588 versus 2019). Nous terminons l'exercice avec une perte de 23 741 cartes au 31 août 2020 en lien avec la crise sanitaire.
- Le prévisionnel 2020 voté en Assemblée Générale en décembre envisageait un résultat négatif de 24 352€.
- La crise sanitaire nous a conduits à devoir annuler les championnats de France en mai 2020, reporter la tenue de l'assemblée générale 2020 sur l'exercice budgétaire 2021, annuler de nombreuses manifestations ou compétitions de nos commissions nationales.

- Le souci informatique que nous rencontrons depuis juillet 2019 a continué à perturber de façon importante le bon fonctionnement de nos clubs et SCA, de nos commissions nationales, de nos organismes déconcentrés et a grandement sollicité la trésorerie de la fédération en 2020.

Malgré les difficultés, nous avons constaté l'entraide, le dynamisme de nos clubs, SCA et SCIA, et le soutien de nos organismes déconcentrés. Nos commissions nationales ont également tenté de maintenir une activité malgré les contraintes sanitaires en s'y adaptant tout en assurant la sécurité des participants. La relance de nos activités sera une priorité pour l'exercice 2021 voire 2022.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des personnels fédéraux pour leur investissement sans faille, leur capacité d'adaptation à la crise sanitaire toujours en cours et le service *comptabilité* pour son investissement et son professionnalisme.

1- Analyse du compte de résultat 2020 :

Nos produits :

- Nos ventes de marchandises, tous postes confondus à hauteur de 543 434€, sont inférieures de 391 617€ à nos prévisions. Ce résultat est en grande partie lié à la baisse des ventes de cartes tous postes confondus (- 379 384€) par rapport à nos prévisions qui intégraient un retour aux niveaux de certifications antérieurs.
- Notre production vendue voit sa réalisation en retrait de 229 879€ par rapport aux prévisions.
 - o Cette baisse est liée principalement au poste licences dont la réalisation est inférieure de 130 912€ net à nos prévisions. Le siège national a édité 132.298 licences au 31 août 2020, soit une perte de 7.534 licences par rapport au 31 août 2019. A noter que nous avons comptabilisé 133. 054 licences au 14 septembre à rapprocher des 140. 848 de l'exercice 2019 sur la saison sportive qui se termine au 14 septembre. Parmi ces licences enregistrées par le siège, 1.085 sont des « licences à 1€ » accolées à la délivrance du niveau 1 de plongeur dans les comités Occitanie, Bretagne Pays de la Loire, Normandie et Nouvelle Aquitaine.
 - o Le montant des ventes de notre revue reste globalement stable avec une érosion de 4.701€ par rapport à nos prévisions. *Subaqua* demeure le bulletin d'informations interne des membres de la fédération mais doit relancer sa dynamique éditoriale afin de fidéliser ses abonnés et de gagner de nouveaux publics.
 - o La ligne publicité revue voit également sa réalisation en baisse de 38 789€ par rapport aux prévisions basées sur les exercices antérieurs.
- Nous réalisons un chiffre d'affaires net de 4.151.643€ en baisse de 621.496€ par rapport à nos prévisions en lien avec la crise sanitaire.

- Nous avons reçu une subvention ministérielle de 247. 830€ sur la période de notre exercice, hors aides personnalisées.
- Nous avons reçu un don de 92. 650€ affecté aux clubs et structures de la part de notre assureur dans le cadre de la crise sanitaire.

Au total, nos produits d'exploitation s'élèvent à 4. 832. 221€ pour un prévisionnel de 5. 093. 139€, soit un différentiel de - 260. 918€.

Nos charges :

- Nos *achats de marchandises* sont en baisse globale de 46.785€ par rapport à nos prévisions, tous postes confondus. Nous avons limité nos achats pour faire face à la crise sanitaire.
- Nos *autres achats et charges externes* sont en baisse de 13.335€ par rapport à nos prévisions. Les éléments principaux sont les suivants :
 - o Nos charges locatives sont supérieures de 20.585€ à nos prévisions en lien avec le ravalement de la façade de l'immeuble du 24 Quai de Rive Neuve.
 - o Le poste *AG* n'a pas été réalisé sur l'exercice 2020 puisqu'elle a eu lieu en Octobre 2020.
 - o Les championnats de France n'ont pas eu lieu, nous réalisons une économie de 39. 180€ sur ce poste.
 - o Nous avons dû avoir recours à l'intérim pour un montant de 26.940€.
 - o Le poste *honoraires divers* est en dépassement de 43.556€ lié au recours à la société de conseil dans le cadre du projet informatique à hauteur de 38.000€.
 - o Le poste *salons foires expositions* est en dépassement de 27.783€ par rapport aux prévisions.
 - o Le poste abonnements gratuits est valorisé à hauteur de 75.264€.
 - o Nous avons réalisé une économie de 26.239€ par rapport à nos prévisions sur le poste *publicité propagande*.
 - o Nous avons réalisé une économie de 25.505€ sur le poste *déplacement missions et autres*.
 - o Nous avons réalisé une économie de 17.546€ sur les autres postes de déplacement des membres du bureau.
 - o Le poste *frais d'affranchissement* est baisse de 15.547€ sur nos prévisions.
- Nous avons réalisé une économie de 92. 679€ sur les salaires et charges.
- Nos dotations aux *amortissements et provisions* sont en évolution de +449.993€ par rapport aux prévisions dont :
 - o Dotation aux amortissements incorporels et corporels : + 19.060€
 - o Provisions pour les stocks en cours et le stock à hauteur de 201.919€.
 - o Provisions pour clients douteux : 55.918€.

- Pour nos *autres charges*, elles évoluent de - 67.644€ par rapport à nos prévisions, dont :
 - o Manifestations exceptionnelles non réalisées : - 36.000€
 - o Primes à la performance : - 22.000€
- La réalisation des commissions nationales à hauteur de 350.152€ soit 34,8%, permet une économie de 654.351€ par rapport à nos prévisions.

Au total, nous constatons un résultat net bénéficiaire de 73.790€ sur l'exercice 2020. Ce résultat est lié en grande partie à l'économie réalisée par l'absence de réalisation des opérations des commissions, ce dont nous ne pouvons pas nous réjouir.

2- Affectation du résultat 2020 :

Le résultat de l'exercice 2020 affectera les réserves en augmentation.

3- Budget prévisionnel 2021 :

Le budget prévisionnel qui vous est soumis a été entériné à l'unanimité des présents par le comité directeur fin janvier. Il intègre l'impact majeur de la crise sanitaire en cours sur la vente de licences et des cartes de certification. De plus, la crise informatique pèse lourdement en année pleine sur le poste dotation aux amortissements incorporels. Nous avons également intégré la valorisation des investissements prévisibles restant à faire dans ce domaine. L'anticipation financière, dans ce dossier complexe dont l'historique de sa gestion ne permet pas une grande lisibilité, demeure complexe. Pour autant, nous devrions en 2021 voir se solder la phase la plus compliquée de la gestion de cette crise.

Pour les produits :

- Les ventes de marchandises :
 - o Nous envisageons une stabilisation par rapport au réalisé 2020 des ventes de vêtements et de fournitures aux particuliers.
 - o Nous prévoyons une vente de fournitures clubs à hauteur de la réalisation 2020.
 - o Pour nos *cartes de spécialisation et nos cartes de commissions*, nous avons basé nos prévisions sur une baisse de 25% des ventes sur les chiffres habituels. Ainsi notre chiffre d'affaires net sur ce poste passe de 767.951€ à 582.403€, soit une perte de 185.548€.
- La production vendue :
 - o Pour le poste *licences*, nous basons notre prévision sur une baisse de 25% des licences en année complète sur nos chiffres habituels de 125.500 adultes, 11.700 jeunes et 5.500 enfants. Notre chiffre d'affaires prévisionnel net sur ce poste s'élève à 2.560.104€ pour 3.378.957€ habituellement, soit une perte de 818.853€.
 - o Nous avons tenu compte, dans nos prévisions, du résultat constaté quant au nombre d'abonnés à *Subaqua* en 2020.

- Nous avons envisagé, par ailleurs, une subvention ministérielle à hauteur de 245.000€ (hors aides personnalisées), identique à l'exercice 2020.

Pour les charges :

- Nous avons envisagé nos achats de marchandises pour tenir compte de la crise actuelle.
 - o Nous avons constitué nos stocks sur 2020 et avons prévu une ligne budgétaire à hauteur du prévisionnel habituel : 130.000€.
 - o Nos achats de cartes CMAS intègrent la baisse de 25% du nombre de certifications vendues, soit 30.000 cartes.
- Nos autres achats et charges externes :
 - o Nous reprenons les charges fixes ajustées à la réalisation 2020 et aux évolutions tarifaires prévisibles.
 - o Les frais informatiques intègrent la maintenance de la base de données du système informatique.
 - o Le poste *frais de championnats de France* est à 0 car ils sont annulés en 2021
 - o Le poste *honoraires divers* tient compte des honoraires versés à la société de conseil dans le dossier informatique.
 - o La ligne *salons foires expositions* est à 0, le salon de la plongée et celui des pêches ont été reportés sur la saison prochaine.
 - o Les divers postes de déplacement ont été ajustés en atténuation pour tenir compte de la crise sanitaire en cours.
 - o Le poste frais d'affranchissement a été réduit du montant lié à l'expédition des licences qui ne concerne plus que les nouveaux licenciés.
- La masse salariale n'évolue pas.
- Nos dotations aux amortissements évoluent pour les incorporels à hauteur de 500.000€ (+161.851€ / 2020) pour tenir compte de l'impact des développements réalisés en année pleine et de ceux prévisibles ou connus à ce jour.
- Les autres charges évoluent pour le poste *subventions exceptionnelles* pour tenir compte des reports sur 2021 des manifestations non réalisées en 2020 à hauteur de 196.250€ : l'assemblée générale d'Aix les Bains reportée de mars à octobre (102.500€), plusieurs opérations des commissions nationales.
- L'enveloppe globale pour nos commissions, initialement prévue à hauteur de 1.010.335€ lors de nos entretiens en juin 2020, est réajustée aux réalisations déjà faites sur le début de l'exercice en tenant compte de la crise sanitaire et des projections qu'il nous est possible de faire. Ainsi, nous envisageons une réalisation à hauteur de 40% du prévisionnel initial, soit 404.134€.

Au total, le résultat de notre exercice s'annonce déficitaire à hauteur de 638.279€. Ce déficit important conjugue à la fois la baisse conséquente de nos recettes liées aux pertes prévisibles de licences et de certifications en année pleine et l'augmentation de nos charges en lien avec les dotations aux immobilisations incorporelles impactées par le système informatique fédéral.

4 - Prix de la licence 2022 :

Pour la saison 2021-2022, le prix de la licence n'évoluera pas pour tenir compte de la crise sanitaire en cours.

Nous devons réajuster très rapidement la tendance exceptionnelle de l'exercice 2021 en recouvrant un niveau de recettes semblable aux exercices antérieurs et contraindre nos charges au maximum afin de retrouver la santé financière propre à notre modèle économique et poursuivre l'évolution attendue de notre fédération.

La bonne santé financière de notre fédération, soulignée et saluée par le passé, nous permet de passer le cap difficile de cet exercice, mais nous devons avoir réajusté dès 2022 pour envisager la poursuite et le développement des actions fédérales au service des clubs, SCA et de nos licenciés.

Nous tenons à saluer votre engagement sans faille et votre inventivité dans les moments difficiles que nous traversons toutes et tous pour maintenir une activité importante au sein de vos structures et saluons votre opiniâtreté dans cet engagement. Nous vous assurons de notre engagement à vos côtés dans ce challenge que constitue la relance de nos activités et y consacrerons les moyens les plus adaptés.

Je serai bien entendu à votre écoute pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir lors de notre Assemblée Générale.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre à Lyon, recevez, Madame, Monsieur, mes salutations sportives les plus sincères.

Jean-Louis Dindinaud.
Trésorier Général
FFESSM